

part, le Canada a exprimé sa ferme opposition à l'action israélienne, la considérant l'équivalent d'une annexion, contraire au droit international, et une entrave à la paix. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait des représentations à cet égard au ministre des Affaires étrangères d'Israël.

Face au conflit irano-iraquien qui a continué de prélever un lourd tribut en vies humaines, le Canada est demeuré strictement neutre et a accordé son appui à divers efforts de médiation.

Signalons, au nombre des événements positifs, qu'au début de l'année les autorités iraniennes ont libéré les 52 Américains détenus en otages depuis le 4 novembre 1979. Cette libération a amené le gouvernement canadien à lever les sanctions qu'il avait imposées à l'Iran (dont un embargo sur les exportations) en guise de protestation contre la détention par ce pays de personnel américain, en violation du droit international.

Par ailleurs, poursuivant la normalisation de leurs relations, l'Égypte et Israël sont parvenus à un accord sur la constitution d'une force multinationale et d'un groupe d'observateurs chargés de veiller à l'application du traité de paix conclu par les deux pays, après le retrait des forces israéliennes du Sinaï en avril 1982. En outre, les pourparlers israélo-égyptiens sur l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ont repris en septembre mais ils n'avaient abouti à aucun résultat à la fin de l'année. Le Canada a continué, pour sa part, d'appuyer le processus de paix de Camp David.

Enfin, en août, le prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite a annoncé une proposition en huit points en vue d'un règlement de la situation au Moyen-Orient, faisant notamment mention du droit de tous les États de la région de vivre en paix. Cependant, le Sommet arabe, réuni à Fez en novembre, s'est séparé avant d'avoir étudié la proposition Fahd.

Le décès prématuré du président Sadate en octobre a semé la consternation dans le monde. Le Canada était représenté aux obsèques par le gouverneur général et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'intérêt que nous attachons au développement de l'Égypte se manifeste de façon concrète par l'accroissement de nos contributions au titre de l'aide à ce pays (qui dépasseront \$25 millions au cours de l'année 1982-1983), par des échanges commerciaux très actifs (plus de \$133 millions en 1981) et par le resserrement de nos liens socio-culturels.

En décembre, à l'issue de négociations menées à Bagdad, les délégations canadienne et iraquienne ont paraphé le texte d'un Accord de coopération commerciale, économique et technique.

Les exportations du Canada au Moyen-Orient, constituées dans une forte proportion de biens manufacturés et de services techniques, se sont élevées à \$1,384 milliard en 1981, contre \$1,05 milliard en 1980. Nous avons, par ailleurs, enregistré des résultats extrêmement positifs quant aux